

CENTRAFRIQUE



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français et sango

Superficie : 622 980 km²

Population : 5,6 millions d'habitants

Densité : 8,6 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,2 %

Part de la population urbaine : 43,1 %

Économie

Notation de la dette souveraine : nd

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 188^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2020) : 2,6

Taux de change effectif réel (moyenne 2018-2022, base 100 en 2010) : 127,9 (98,8 pour la CEMAC)

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu
Risque de surendettement : élevé

PIB par habitant (2022) : 427,1 dollars US

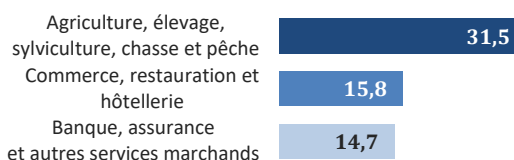
Taux de croissance (2022) : 0,2 %

Inflation (2022) : 5,9 %

PIB (2022) : 1 461,6 milliards XAF/
2,1 milliards de dollars US

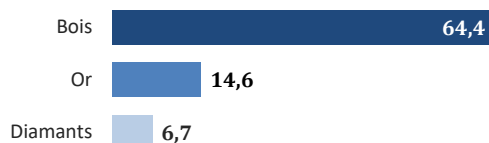
Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2018-2022)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2018-2022)



Développement humain et infrastructures



54,5 ans

Espérance de vie



66,3 %

Population sous le seuil de pauvreté



37,2 %

Accès à l'eau potable



10,0 %

Mortalité infantile



56,2

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



15,7 %

Accès à l'électricité



48,7 %

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



37,5 %

Alphabétisation des adultes



33,6

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



118/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



13,7 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



63,7 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2023 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.

Faits saillants

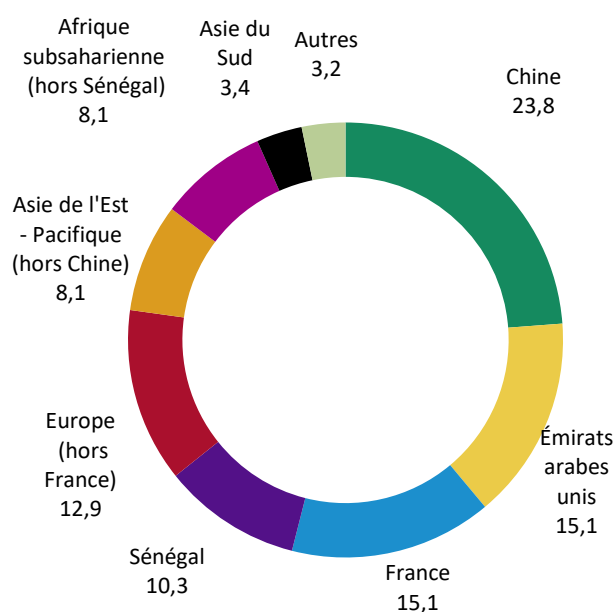
- **La Centrafrique est le pays le plus pauvre de la CEMAC et sa croissance économique en 2022 s'est avérée la plus faible de la zone (0,2 %, après 1,1 % en 2021). Son PIB par habitant a ainsi diminué de 2,2 %.** L'atonie de l'activité économique s'explique à la fois par la persistance de tensions sécuritaires, la vulnérabilité du pays aux chocs externes (hausse des prix des matières premières, baisse des financements extérieurs) et des inondations particulièrement destructrices dans le nord du pays. En 2023, la croissance ne rebondirait que timidement, pour atteindre 0,6 %.
- **La Centrafrique a conclu en avril 2023 un programme avec le Fonds monétaire international (FMI), au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), pour un montant de 141,7 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), dont 11,3 millions déboursés immédiatement** (respectivement environ 191,4 et 15,2 millions de dollars US). Ce programme fait suite à un programme de référence (sans financement), conclu en 2021, et qui a expiré en septembre 2022. La FEC a pu notamment être approuvée grâce à la modification, en mars 2023, de la loi centrafricaine sur les cryptoactifs, afin de la rendre mieux compatible avec la convention qui régit l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC).
- **Les défis auxquels fait face la Centrafrique sont multiples.** La persistance d'une situation sécuritaire instable, la fragilité de ses institutions politiques et le manque de transparence en matière de climat des affaires grèvent les perspectives de croissance de moyen terme. La diversification de l'activité économique (qui repose fortement sur le secteur primaire) et le développement des infrastructures seront également déterminants pour faire face aux conséquences du changement climatique, particulièrement marquées dans le pays.
- **Le mandat du président Faustin-Archange Touadéra, réélu en décembre 2020, expire en 2025.** Ce dernier a fait approuver, en août 2023, une nouvelle Constitution, qui supprime toute limite de mandat, et lui permettra de se présenter à l'élection présidentielle de 2025. Les élections locales, qui devaient se tenir en juillet 2023 (pour la première fois depuis 1988) n'ont finalement pas eu lieu, et leur tenue demeure incertaine.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

La Centrafrique est l'économie la plus pauvre de la CEMAC et l'une des moins développées au monde. L'Organisation des Nations unies (ONU) la classe parmi les pays les moins avancés (PMA), et la Banque mondiale parmi les pays fragiles en situation de conflit. Elle figure ainsi, dans le dernier *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au 188^e rang sur 191. La durée moyenne de scolarisation ne dépasse pas 4,3 ans et l'espérance de vie à la naissance se situe à 53,9 ans. Plus de la moitié de la population (55,8 %) vit dans une situation de sévère pauvreté, selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) du Pnud, et 48,7 % se trouvait en situation de sous-nutrition entre 2020 et 2022, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, Food and Agriculture Organization of the United Nations). Selon la Banque africaine de développement (BAfD), 3,1 millions de Centrafricains dépendent de l'assistance humanitaire (soit 55 % de la population).

Destinations des exportations de la Centrafrique (2017-2021)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs de la Centrafrique

	2018	2019	2020	2021	2022
Bois					
Production de grumes et sciages (en milliers de m ³)	631,6	614,8	644,8	601,8	704,4
Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m ³)	370,5	318,7	331,7	265,1	316,4
Prix à l'exportation des grumes (milliers de francs CFA par m ³)	160,9	171,9	172,3	161,6	152,5
Diamants bruts					
Exportations (en milliers de carats)	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3
Prix à l'exportation (en milliers de francs CFA par carat)	62,3	138,0	79,8	61,7	77,1
Café					
Exportations (en milliers de tonnes)	2,5	2,0	1,0	0,4	1,4
Prix à l'exportation (en francs CFA par kg)	725,2	693,5	584,5	489,2	633,8
Coton fibre (en milliers de tonnes)	1,2	0,4	1,0	0,5	0,3
Manioc (en milliers de tonnes)	744,6	774,4	799,6	832,4	865,0
Maïs (en milliers de tonnes)	99,5	103,5	107,3	111,4	115,3
Arachide (en milliers de tonnes)	122,1	126,9	132,0	136,2	141,2
Bétail (cheptel en milliers de tête)	31 961,0	39 556,3	40 526,6	41 618,2	42 733,8

Sources : BEAC et administrations nationales.

L'activité économique centrafricaine repose fortement sur le secteur primaire. Entre 2018 et 2022, il a représenté en moyenne 34,4 % du PIB, porté principalement par la production agricole (48,4 % du PIB du secteur). Celle-ci est largement dominée par les cultures vivrières (77,9 % du PIB agricole), par opposition aux cultures de rente (café et coton). Si la part de l'élevage et de la chasse est également importante (40,3 %), le poids de la sylviculture est faible (8,0 %). Le bois constitue cependant le principal poste d'exportation du pays (64,4 % sur cette même période 2018-2022). Enfin, malgré la richesse et la diversité des ressources minières centrafricaines (470 minerais selon la Banque mondiale, au premier rang desquels l'or et les diamants), la contribution du secteur minier au PIB du secteur primaire est très faible (3,3 %), en raison notamment de la persistance d'une situation sécuritaire dégradée qui favorise l'exploitation informelle des gisements. Tout comme le bois, les minerais pèsent toutefois davantage dans les exportations que dans le PIB : ainsi, entre 2018 et 2022, l'or et les diamants ont atteint 21,2 % des exportations (malgré l'embargo partiel sur les diamants attendant au processus de Kimberley¹). Sur cette période, le secteur secondaire a quant à lui représenté 20,5 % du PIB, en baisse tendancielle (17,7 % en 2022). Enfin, le secteur tertiaire, porté par le

commerce, le secteur bancaire et les administrations publiques, forme 45,1 % du PIB, une part stable au cours de la période.

En proie à une crise sécuritaire persistante depuis la guerre civile de 2013-2014, la Centrafrique est parvenue à une croissance peu dynamique au cours des dernières années. Le relatif dynamisme de l'activité enregistré après la guerre civile de 2013-2014 (+ 4,0 % de croissance annuelle moyenne entre 2015 et 2019) n'avait toutefois pas contrebalancé la très forte contraction du PIB en 2013 (- 36,4 %). À la suite de la pandémie de Covid-19, l'activité économique s'est nettement ralentie, la croissance annuelle moyenne tombant à 0,6 % entre 2020 et 2022.

La baisse de la croissance au-dessous du taux de croissance démographique (2,5 %) a dès lors conduit à une chute du PIB par habitant, depuis 2019. Alors que celui-ci avait touché un point bas en 2013 (764 dollars US de 2017 à parité de pouvoir d'achat selon la Banque mondiale), il s'était timidement redressé jusqu'à 862 dollars US en 2019. En 2022, il s'établirait à 819 dollars US, un niveau équivalent à celui de 2016, et inférieur de 32,3 % au maximum observé en 2012.

¹ Le processus de Kimberley réunit États, représentants de la société civile et industries afin d'assurer une certification des diamants intégrant les marchés internationaux, et éviter notamment qu'ils proviennent de zones de conflits.

Bien que l'inflation soit dans l'ensemble modérée en Centrafrique, notamment grâce à l'ancrage du franc CFA sur l'euro, elle est structurellement la plus élevée de la CEMAC. Entre 2018 et 2022, elle a atteint, en moyenne, 3,3 % par an, soit une valeur supérieure à la norme communautaire (l'inflation des autres pays de la zone étant comprise entre 2,0 % et 2,9 %). Cet écart reflète des difficultés structurelles d'approvisionnement, liées notamment aux difficultés de circulation sur le principal axe routier du pays (reliant Bangui à Douala, au Cameroun), mais tend à s'accroître lors des épisodes de dégradation de la situation sécuritaire (qui favorisent le blocage des routes, et donc les pénuries). Ainsi, en 2021, année d'intensification des troubles politiques et sécuritaires, la Centrafrique a été le seul pays de la CEMAC à être confronté à une inflation supérieure à 3 % (4,3 %), en raison notamment d'une forte hausse des prix des denrées alimentaires (5,4 %).

La balance commerciale de la Centrafrique est structurellement déficitaire. En moyenne, entre 2018 et 2022, le déficit commercial a atteint 8,7 % du PIB. Les exportations (6,1 % du PIB en moyenne sur cette période) sont restées, chaque année, trois à quatre fois inférieures aux importations. Grâce à l'excédent structurel du compte de capital (6,4 % du PIB), le solde global est certes ressorti moins fortement déficitaire (4,3 % du PIB), mais avec une certaine volatilité (entre 13,7 % et 2,1 % du PIB) en lien notamment avec d'importantes variations du compte financier.

Entre 2018 et 2022, le solde budgétaire a suivi les variations des dons extérieurs. Le très faible niveau de mobilisation des ressources fiscales (8,8 % du PIB entre 2018 et 2022) rend le pays grandement dépendant des dons extérieurs. En 2020, ces derniers dépassaient de 37,5 % les recettes budgétaires. À la suite de la suspension des appuis budgétaires extérieurs (institutions, pays partenaires) depuis 2021, les dons extérieurs ont diminué vers un niveau 43,1 % inférieur aux recettes budgétaires, et le solde budgétaire (base engagement, dons compris) s'est fortement dégradé. Auparant excédentaire entre 2018 et 2019 (de 0,9 % en moyenne), et modérément déficitaire en 2020 (-2,7 % du PIB), il est devenu plus nettement déficitaire à -6,1 % en moyenne entre 2021 et 2022.

La dette publique a fluctué autour d'une moyenne de 42,0 % du PIB entre 2018 et 2022, sans décrire de tendance marquée. Elle est composée à 79,7 % de dettes extérieures (elles-mêmes détenues à 60 % par les institutions multilatérales, selon le FMI). Le service de la

Activité économique et inflation en Centrafrique

(en %)

	2020	2021	2022	2023
Variation annuelle du PIB	0,6	1,1	0,2	0,6
Inflation (en moyenne annuelle)	1,6	4,3	5,9	5,4

Note : Prévisions pour 2023.

Source : BEAC

dette (remboursement en capital et intérêts) reste mesuré, à 5,1 % du PIB en moyenne.

Le secteur bancaire centrafricain apparaît peu étendu et relativement peu dynamique. Le pays compte quatre banques déclarantes (au titre de la supervision prudentielle) : BPMC (filiale du groupe marocain Banque populaire, GBP), BSIC Centrafrique, Commercial Bank Centrafrique (CBCA) et Ecobank Centrafrique. En cumul, leur bilan en 2022 (383 milliards) représentait 1,9 % du bilan bancaire de la CEMAC (alors que le PIB centrafricain correspondait à 2,2 % du PIB de la zone) et 26,2 % du PIB (contre 29,7 % de part du bilan bancaire de la CEMAC dans le PIB). Entre 2018 et 2022, sa progression (+29,7 %) a été inférieure à celle du bilan bancaire de la CEMAC (+49,2 %). Si la rentabilité des fonds propres des banques apparaît modérée (de 1,0 % à 10,1 % entre 2020 et 2022), le taux brut de créances en souffrance, bien que non négligeable, est en deçà de celui observé en CEMAC (de 13,9 % à 17,7 % sur la période, contre au moins 18,5 %).

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

La croissance centrafricaine s'est avérée atone en 2022, n'atteignant que 0,2 %, après 1,1 % en 2021. Cette faible performance s'explique, d'une part, par des inondations particulièrement violentes au cours de l'été 2022 (qui ont touché plus de 85 000 personnes, selon l'ONU), et d'importantes pénuries de carburant, accentuées par la guerre en Ukraine. La forte progression du secteur primaire (+7,1 %) a été contrebalancée par une contraction du secteur tertiaire (-1,5 %), et plus encore du secteur secondaire, particulièrement affecté par les intempéries (-6,3 %). En 2023, la reprise serait timide, et n'atteindrait que 0,6 %, principalement en raison de pénuries de carburant encore importantes en début d'année et d'un contexte sécuritaire toujours fragile.

Après avoir atteint 4,3 % en 2021, l'inflation a poursuivi sa hausse en 2022, à 5,9 % (soit le deuxième niveau le plus élevé de la CEMAC, derrière le Cameroun). Cette hausse s'explique à la fois par une inflation accrue des denrées alimentaires (de 5,4 % en 2021 à 7,1 % en 2022) et de l'énergie (de 0,9 % à 8,2 %), dans un contexte d'augmentation mondiale des prix des matières premières. Plus contenue, l'inflation hors énergie et alimentation (qui représente une faible part du panier de consommation) s'inscrirait toutefois également à la hausse, de 3,1 % à 3,8 %. En 2023, l'inflation baisserait quelque peu, pour s'établir à 5,4 %. L'inflation des denrées alimentaires diminuerait nettement (à 3,8 %), mais les prix de l'énergie progresseraient fortement (+ 27,0 %). La baisse des subventions sur les carburants, intervenue en janvier 2023 en lien avec des marges budgétaires très contraintes, a fait bondir les prix de 50 % (pour l'essence) à 80 % (pour le pétrole). L'inflation hors énergie et alimentation progresserait aussi plus nettement encore qu'en 2022, pour atteindre 5,5 %.

Le déficit de la balance courante s'est fortement creusé en 2022, à 10,5 % du PIB (après 7,9 % en 2021). Cette aggravation s'explique principalement par une dégradation de la balance des biens, par une hausse des importations (de 310,4 à 394,0 milliards) supérieure à celle des exportations (de 74,0 à 100,0 milliards). Le déficit de la balance des services ne s'est, pour sa part, que faiblement accru (de 58,7 à 60,7 milliards), et les revenus primaires et secondaires ont légèrement augmenté (de 119,7 à 126,5 milliards entre 2021 et 2022). Leur niveau demeure toutefois très inférieur à celui de la période 2018-2020 (192,5 milliards par an en moyenne), en raison de la suspension des appuis budgétaires extérieurs depuis 2021. Le compte de capital et le compte financier se sont également redressés entre 2021 et 2022, passant respectivement de 92,1 à 106,9 milliards, et de - 32,4 à + 23,4 milliards. Cela a permis une relative amélioration du solde global de la balance des paiements, dont le déficit est passé de 4,7 % du PIB en 2021 à 3,2 % en 2022.

Tout comme en 2021, le solde budgétaire est demeuré largement déficitaire, en l'absence d'appuis budgétaires extérieurs. Il ne s'est que légèrement amélioré en 2022, à - 5,9 % du PIB, après - 6,2 % en 2021. La baisse des recettes budgétaires (de 125,9 à 117,2 milliards) et des dons extérieurs (de 69,8 à 68,4 milliards) a été compensée par une baisse équivalente des dépenses en capital (de 106,3 à 95,6 milliards), tandis que les dépenses courantes sont restées stables (passant de

175,6 à 175,8 milliards). Dans les dépenses courantes, la baisse concernant les biens et services (de 49,7 à 40,2 milliards) a compensé la hausse des subventions (de 40,7 à 41,8 milliards) et des salaires (de 81,2 à 87,5 milliards). Si la hausse des subventions (+ 2,7 %) est restée en deçà de l'inflation, celle des salaires (+ 7,8 %) l'a dépassée. Le solde base engagements, dons compris, est donc resté stable (- 85,8 milliards, après - 86,2), et sa légère amélioration, en part du PIB nominal, s'explique par la hausse de ce dernier. Il est à noter qu'entre 2021 et 2022, la Centrafrique a utilisé la totalité des droits de tirage spéciaux (DTS) qui lui ont été octroyés en août 2021 dans le cadre de l'allocation générale décidée par le FMI (84,8 milliards pour la Centrafrique).

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) du FMI (mai 2023), la dette publique centrafricaine apparaît soutenable, mais présente un risque élevé de défaut. D'après les estimations de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), la dette publique a diminué à 41,9 % du PIB en 2022 (contre 44,6 % en 2021) et le service de la dette extérieure est resté faible (à 2,9 % du PIB en 2022, contre 3,0 % en 2021). En raison de la suspension des appuis budgétaires extérieurs et de l'interruption, en juillet 2022, du programme FMI conclu en 2019 au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), la Centrafrique a toutefois accru son recours au marché des titres régionaux. L'encours des obligations du Trésor assimilables (OTA, de maturité supérieure à un an, et représentant la quasi-totalité de l'encours des titres émis par la Centrafrique) est ainsi passé de 49,1 milliards en 2021 à 91,8 en 2022. La loi de finances 2023, votée en décembre 2022, prévoyait une émission de titres publics à hauteur de 80 milliards. Si les conditions d'emprunt de la Centrafrique sur les marchés régionaux de la CEMAC se sont très légèrement assouplies en 2022, après leur durcissement en 2021, elles demeurent les moins favorables de la CEMAC : le rendement des OTA s'est réduit à 10,9 % en 2022 (12,3 % en 2021).

En avril 2023, la conclusion avec le FMI d'un programme au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) devrait redonner des marges de manœuvre budgétaires à la Centrafrique. Ce programme de 141,7 millions de DTS (dont 11,3 millions ont été déboursés

immédiatement) est le premier avec financement depuis 2019 ². Il fait également suite à un programme de référence (sans financement) conclu en décembre 2021 et qui a expiré en septembre 2022, les autorités centrafricaines n'ayant pas été en mesure de satisfaire aux conditions posées par le FMI, notamment sur la révision de la loi d'avril 2022 sur les cryptoactifs, afin de supprimer leur cours légal et leur garantie de convertibilité, conformément à la Convention de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC). L'adoption, en mars 2023, d'une version révisée de cette loi, jugée conforme à la Convention par le FMI et les institutions communautaires, a ouvert la voie à la conclusion de la FEC. Cette dernière vise i) à améliorer la résilience de l'économie face aux chocs externes (notamment par une consolidation budgétaire de 2 % du PIB), ii) à débloquer des financements extérieurs additionnels, et iii) à soutenir les populations vulnérables, confrontées à une crise humanitaire et alimentaire.

Les performances du secteur bancaire sont apparues contrastées en 2022. D'une part, le bilan du secteur a progressé, mais moins fortement qu'en 2021 (+ 8,3 % en 2022, contre + 9,2 % en 2021). Cette progression a principalement relevé d'une hausse du poste « opérations de trésorerie et opérations interbancaires » qui comprend notamment les achats de titres publics et les dépôts auprès de la banque centrale (132 milliards, contre 113 en 2021), alors qu'ils avaient stagné entre 2020 et 2021 (115 milliards en 2020). L'encours de crédits nets a quant à lui stagné (188 milliards, contre 187 en 2021), alors qu'il avait fortement augmenté entre 2020 et 2021. D'autre part, le résultat du système bancaire a lui aussi progressé plus lentement qu'en 2021 : il a atteint 5,6 milliards, après 3,6 milliards en 2021 et 0,4 en 2020. Enfin, si le coefficient net d'exploitation a diminué (de 69,8 % en 2021 à 66,0 % en 2022), le taux brut de créances en souffrance, qui avait atteint un point bas en 2021 grâce aux mesures transitoires prises par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), est reparti à la hausse en 2022 (à 15,0 %).

² Le précédent programme, conclu en décembre 2019, a expiré en juillet 2022. Il s'était traduit par le décaissement de 35,8 millions de DTS en faveur de la Centrafrique (sur les 83,6 millions de DTS prévus au total par le programme).

ENJEUX ET DÉFIS

La situation sécuritaire dégradée et une très forte vulnérabilité au changement climatique contribuent à entretenir une crise humanitaire sévère. Sur le plan sécuritaire, les affrontements perdurent entre forces gouvernementales et troupes rebelles, et les Nations unies estiment la situation particulièrement dégradée aux frontières avec le Tchad, le Soudan et le Soudan du Sud. La présence depuis 2018 de la société paramilitaire privée russe Wagner contribue également au climat d'insécurité dans le pays, en raison des exactions qu'elle a perpétrées contre les civils. Les élections locales, qui devaient se tenir en juillet 2023, et qui constituent un des leviers de l'opérationnalisation de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR-RCA signé en 2019) ont été éclipsées par le référendum constitutionnel de juillet 2023, qui a supprimé de la Constitution toute limite de mandat pour le président de la République. La date à laquelle les élections locales pourront être tenues demeure incertaine. Le climat politique et sécuritaire dégradé pèse sur les capacités d'adaptation du pays au changement climatique. La Centrafrique est en effet, selon le classement de *Notre Dame Global Adaptation Initiative* (ND-GAIN), le deuxième pays le plus vulnérable aux conséquences du changement climatique (derrière le Tchad), moins en raison de sa vulnérabilité aux chocs climatiques (certes élevée, puisque le pays est classé 175^e sur 192 dans ce domaine) qu'en raison de son niveau de préparation (le plus faible au monde). La conjonction d'une forte conflictualité et d'une exposition répétée à des inondations massives (2019 et 2022 notamment) a provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes : selon les Nations unies, le pays comptait 515 665 déplacés internes fin 2022 (soit environ 10 % de la population), et 748 327 Centrafricains étaient réfugiés ou demandeurs d'asile dans des pays voisins ³. En parallèle, le niveau de sous-nutrition, parmi les plus élevés au monde, a augmenté de près de 10 points de pourcentage entre 2004-2006 et 2020-2022 (pour atteindre 48,7 %). Les marges de manœuvre pour lutter contre la crise alimentaire sont très limitées, et le pays dépend des programmes d'aide alimentaire des Nations unies et de la Banque mondiale. Selon le FMI, les deux tiers du programme d'aide alimentaire inconditionnelle du programme alimentaire mondial (PAM) sont destinés à

³ Le nombre de déplacés internes, qui avait bondi de 51 679 en 2012 à 894 421 en 2013, s'est depuis maintenu à un niveau élevé (entre 200 000 et 700 000).

la Centrafrique (pour un montant de 90 millions de dollars US par an).

La Centrafrique semble constituer un exemple de pays touché par la « malédiction des ressources naturelles⁴ ». Une part importante des abondantes ressources naturelles du pays sont exploitées de manière illégale, notamment par les milices armées présentes sur le territoire. Cette situation est favorisée par la faible qualité des infrastructures (10 % de la population a accès à Internet, et 40 % dispose d'un téléphone mobile selon le FMI – mai 2023), un climat des affaires dégradé et une faible transparence de la vie publique et politique. Les progrès du pays en matière de réformes structurelles demeurent incertains. Le pays a certes engagé certaines réformes (adoption au Parlement d'une loi anticorruption en février 2022, réforme du code minier), dont la mise en œuvre est une condition de la réussite du programme FEC conclu avec le FMI. Cependant, une initiative comme le projet de cryptomonnaie « Sango », lancé en juillet 2022, et qui vise notamment à « tokeniser » les ressources naturelles du pays par l'émission d'un nouvel actif virtuel (le « Sango Coin »)⁵, pourrait faire peser des risques en matière de blanchiment des capitaux. En août 2022, la Cour constitutionnelle a d'ailleurs censuré une partie des dispositions du projet (dont celles relatives à la « tokenisation » et à la mise en vente des ressources naturelles). Le projet n'a à ce jour rencontré qu'un succès limité : en mai 2023, moins de 2 millions de dollars US de Sango Coins avaient été émis selon le FMI, soit 0,2 % du montant total envisagé. Le très faible niveau de développement des infrastructures apparaît comme un frein au développement du projet.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

La Centrafrique bénéficie d'un certain nombre des grands projets intégrateurs de la CEMAC, lancés en 2020 par le Programme des réformes économiques et financières (Pref-CEMAC). Dans le premier cycle du programme, quatre des onze projets concernent la Centrafrique : le port sec de Beloko, l'aménagement du corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena (dont les premiers travaux, sur la section Ouesso-Bangui, ont commencé en avril 2023), l'aménagement du barrage hydroélectrique de Chollet, et l'interconnexion par

fibre optique avec le Cameroun (finalisée en janvier 2023). Dans le deuxième cycle de projets intégrateurs, portant sur la période 2023-2028, quatre d'entre eux concernent la Centrafrique : la deuxième phase de l'aménagement du corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena, le bitumage de la route Garoua-Boulaï-Baboua (reliant le pays avec le Cameroun), le développement d'infrastructures fluviales et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents, et l'interconnexion électrique entre Bertoua (au Cameroun) et Boali (en Centrafrique). En outre, en février 2023 a été inaugurée l'interconnexion par fibre optique entre la Centrafrique et le Congo, dans le cadre du projet *Central African Backbone*, cofinancé par l'Union européenne et la Banque africaine de développement (BAfD).

Au-delà de leur rôle essentiel pour soutenir les populations, les organismes multilatéraux soutiennent également la Centrafrique dans ses projets de plus long terme. Au 15 mars 2023, la Banque mondiale finançait 19 projets, pour un montant total de 794,5 millions de dollars US, et s'apprêtait à financer cinq projets supplémentaires, pour un montant engagé de 250 millions de dollars US. Le cadre de partenariat entre la Banque mondiale et la Centrafrique pour la période 2021-2025 met notamment l'accent sur le développement du capital humain et des infrastructures numériques, sur l'amélioration du cadre de gouvernance et sur la réduction des inégalités de genre. En septembre 2023, la BAfD a débloqué 12,6 millions de dollars US afin de soutenir le retour à l'emploi des communautés touchées par la crise militaire et politique, et le Fonds africain de développement (FAD) a débloqué 5 millions en faveur du développement des compétences des agents publics en matière de gestion des finances publiques.

⁴ La « malédiction des ressources naturelles » désigne le fait que les pays riches en ressources naturelles tendent à avoir une croissance économique plus faible que les autres.

⁵ Le projet vise plus largement à fournir un cadre réglementaire favorable au développement des cryptoactifs, par des exonérations fiscales ou la possibilité d'achat, au moyen du Sango Coin, de la nationalité centrafricaine ou d'une résidence. Ces dernières dispositions ont également été censurées par la Cour constitutionnelle.

ANNEXE

Centrafrique – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et variations en %)

	2019	2020	2021	2022
Ressources	1 940,8	1 867,6	1 863,0	2 005,1
PIB nominal	1 316,2	1 372,7	1 397,3	1 461,6
Importations de biens et services	624,7	495,0	465,7	543,5
Biens	359,0	291,0	245,9	319,0
Services	265,7	204,0	219,8	224,5
Emplois	1 940,8	1 867,6	1 863,0	2 005,1
Consommation finale	1 349,6	1 102,1	1 226,2	1 373,5
Publique	203,8	225,6	248,7	242,6
Privée	1 145,8	876,4	977,5	1 130,8
Formation brute de capital fixe ^{a)}	295,4	521,0	401,7	367,9
Publique	217,7	442,1	318,9	276,8
Privée	77,8	78,9	82,8	91,1
Variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services	295,8	244,6	235,1	263,7
Biens	86,9	77,0	74,0	100,0
Services	208,9	167,6	161,1	163,7
Épargne intérieure brute	- 33,4	270,6	171,1	88,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 328,9	- 250,4	- 230,6	- 279,8
Revenus des facteurs	40,6	31,0	47,6	48,3
Épargne intérieure nette	7,2	301,5	218,7	136,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	22,4	38,0	28,7	25,2
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,8	0,6	1,1	0,2
Déflateur du PIB	3,8	3,7	0,7	4,4
Prix à la consommation, en moyenne	2,8	1,6	4,3	5,9

Centrafrique – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
Recettes et dons	244,8	298,6	195,7	185,6
Recettes budgétaires	116,1	125,7	125,9	117,2
<i>dont recettes non fiscales</i>	<i>12,0</i>	<i>22,4</i>	<i>8,9</i>	<i>9,6</i>
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	128,7	172,9	69,8	68,4
Dépenses totales et prêts nets	225,9	335,6	281,9	271,4
Dépenses courantes	150,9	179,9	175,6	175,8
Salaires	65,1	72,3	81,2	87,5
Intérêts	4,7	4,3	4,0	6,3
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>2,7</i>	<i>2,6</i>	<i>2,6</i>	<i>4,8</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>2,0</i>	<i>1,7</i>	<i>1,4</i>	<i>1,5</i>
Autres dépenses courantes	81,1	103,2	90,4	82,0
Dépenses en capital	75,1	155,7	106,3	95,6
Dépenses budgétaires	17,1	31,0	27,7	19,7
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	58,0	124,7	78,6	75,9
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{a)}	- 49,8	- 83,5	- 76,0	- 76,8
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	18,9	- 37,0	- 86,2	- 85,8
Arriérés	262,5	- 42,2	- 11,4	0,0
Arriérés intérieurs	96,6	- 19,1	- 11,4	0,0
Arriérés extérieurs	165,9	- 23,1	0,0	0,0
Solde base caisse ^{c)}	281,4	- 79,2	- 97,6	- 85,8
Financement	- 281,4	79,2	97,6	85,8
Financement intérieur	- 286,0	55,1	89,0	83,2
Bancaire	35,0	56,7	82,0	- 1,1
Non bancaire	- 321,0	- 1,6	7,0	84,3
Financement extérieur	4,6	24,1	8,6	2,6
Tirages sur emprunts	10,3	22,7	8,8	7,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 5,7	- 5,4	- 5,6	- 6,2
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	6,8	5,4	1,3
Divers	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	8,8	9,2	9,0	8,0
Dépenses courantes	11,5	13,1	12,6	12,0
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	1,4	- 2,7	- 6,2	- 5,9
Dette publique	47,9	44,2	44,6	41,9

a) Solde primaire = recettes budgétaires – dépenses courantes (hors intérêts sur dette extérieure) – dépenses budgétaires en capital – dépenses de restructuration – prêts nets.

b) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales et prêts nets.

c) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

Source : BEAC.

Centrafrique – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 89,2	- 92,2	- 110,9	- 153,3
1 - Biens et services	- 328,9	- 250,4	- 230,6	- 279,8
Balance des biens	- 272,0	- 213,9	- 171,9	- 219,1
Exportations de biens FOB	86,9	77,0	74,0	100,0
<i>dont : bois</i>	55,1	57,5	44,2	50,3
<i>or</i>	6,1	6,8	14,7	30,7
<i>diamants</i>	3,5	4,0	6,4	8,9
<i>café</i>	1,4	0,6	0,2	0,9
<i>coton</i>	0,3	0,6	0,5	0,4
Importations de biens CAF	- 453,8	- 321,6	- 310,4	- 394,0
Importations de biens FOB	- 359,0	- 291,0	- 245,9	- 319,0
<i>dont : produits pétroliers</i>	- 76,0	- 63,3	- 58,2	- 85,7
<i>programmes d'investissements publics</i>	- 18,2	- 39,0	- 30,0	- 27,0
<i>billets BEAC</i>	- 15,8	- 16,5	- 13,5	- 14,4
Balance des services	- 56,8	- 36,4	- 58,7	- 60,7
<i>dont fret et assurances</i>	- 93,6	- 30,6	- 62,0	- 71,6
2 - Revenus primaires	40,6	31,0	47,6	48,3
<i>dont intérêts sur la dette</i>	- 2,0	- 1,7	- 1,4	- 1,5
3 - Revenus secondaires	199,0	127,2	72,1	78,1
Administrations publiques	103,5	90,5	22,3	23,2
<i>dont aides budgétaires</i>	80,2	70,1	0,0	0,0
Autres secteurs	95,5	36,7	49,8	55,0
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	2,4	1,4	1,3	1,4
b - Compte de capital	61,5	125,8	92,1	106,9
c - Compte financier	- 138,0	3,3	- 32,4	23,4
Investissements directs	- 8,2	- 4,9	- 15,6	- 8,1
Investissements de portefeuille	- 0,9	- 2,9	- 3,0	- 3,0
Autres investissements	- 128,9	11,1	- 13,9	34,5
Financement exceptionnel (pour mémoire)	165,9	- 16,3	5,4	1,3
d - Erreurs et omissions nettes	- 15,0	- 8,7	- 14,4	- 23,8
e - Solde global (a + b - c + d)	- 180,7	28,1	- 65,7	- 46,8
Solde courant (en % du PIB)	- 6,8	- 6,7	- 7,9	- 10,5
Solde global (en % du PIB)	- 13,7	2,1	- 4,7	- 3,2

Source : BEAC.

Centrafrique – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
Court terme	89	94	106	100
Moyen terme	51	58	68	88
Long terme	15	11	11	15
Total	154	163	186	202

Source : BEAC.

Centrafrique – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

Actif	2020	2021	2022	Passif	2020	2021	2022
Valeurs immobilisées	50	43	58	Capitaux permanents	57	67	74
Opérations avec la clientèle	147	187	188	<i>Dont fonds propres nets</i>	<i>43</i>	<i>48</i>	<i>55</i>
<i>dont créances nettes en souffrance</i>	<i>6</i>	<i>5</i>	<i>7</i>	Opérations avec la clientèle	236	263	260
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	115	113	132	Opérations diverses	9	8	14
Autres postes de l'actif (sommes déductibles des capitaux permanents et opérations diverses)	11	11	5	Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	22	16	35
Total	324	354	383		324	354	383

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale..

Centrafrique – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	69,9	69,8	66,0
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	1,0	7,6	10,1
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	1,9	12,9	16,0
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	17,4	13,9	15,0
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	4,0	2,9	3,7
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	80,3	81,8	78,1

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Centrafrique – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2020	2021	2022
1. Produits bancaires	26	31	40
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	0	0	0
Produits sur opérations avec la clientèle	14	16	20
Produits sur opérations de crédit-bail et de location simple	0	0	0
Produits sur opérations diverses	11	11	13
Produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire	2	5	7
2. Charges bancaires	3	3	5
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	0	0	1
Charges sur opérations avec la clientèle	2	2	3
Charges sur opérations de crédit-bail et de location simple	0	0	0
Charges sur opérations diverses	0	1	2
Charges sur ressources permanentes	0	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	23	28	35
4. Produits accessoires nets	0	0	0
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	23	28	35
6. Frais généraux	15	18	20
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	1	2	2
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	7	9	12
9. Provisions nettes sur risques	5	3	9
10. Rentrées sur créances abandonnées/pertes sur créances irrécouvrables	0	- 1	3
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	2	4	6
12. Résultat exceptionnel net	0	- 1	0
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	1	0	0
15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)	0	4	6

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Centrafrique – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	23,9	21,0	23,5
Rapport de liquidité	199,3	162,2	151,8

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.